

Maître d'ouvrage

M. MIMOUN
La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE

Projet

Réhabilitation d'une grange en habitation
La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE

Dossier de demande de permis de construire

25/01/2019

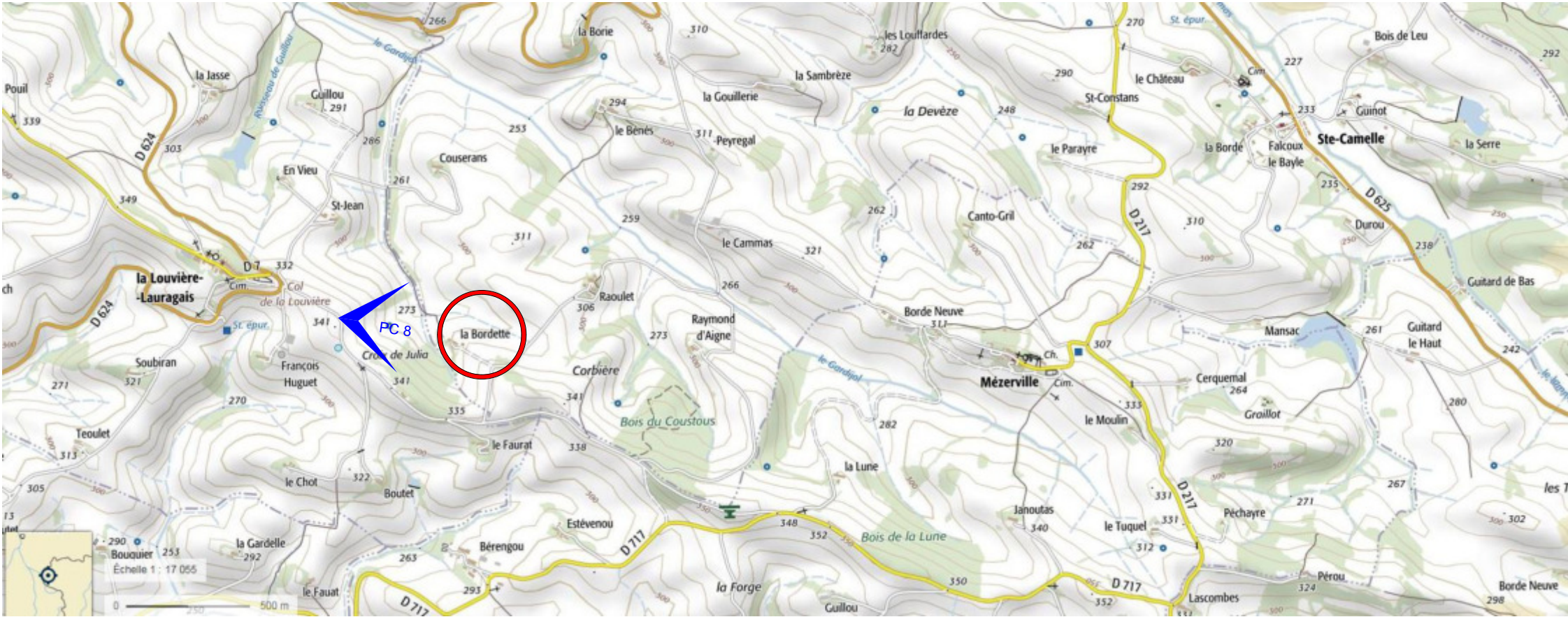
PC

Architecte

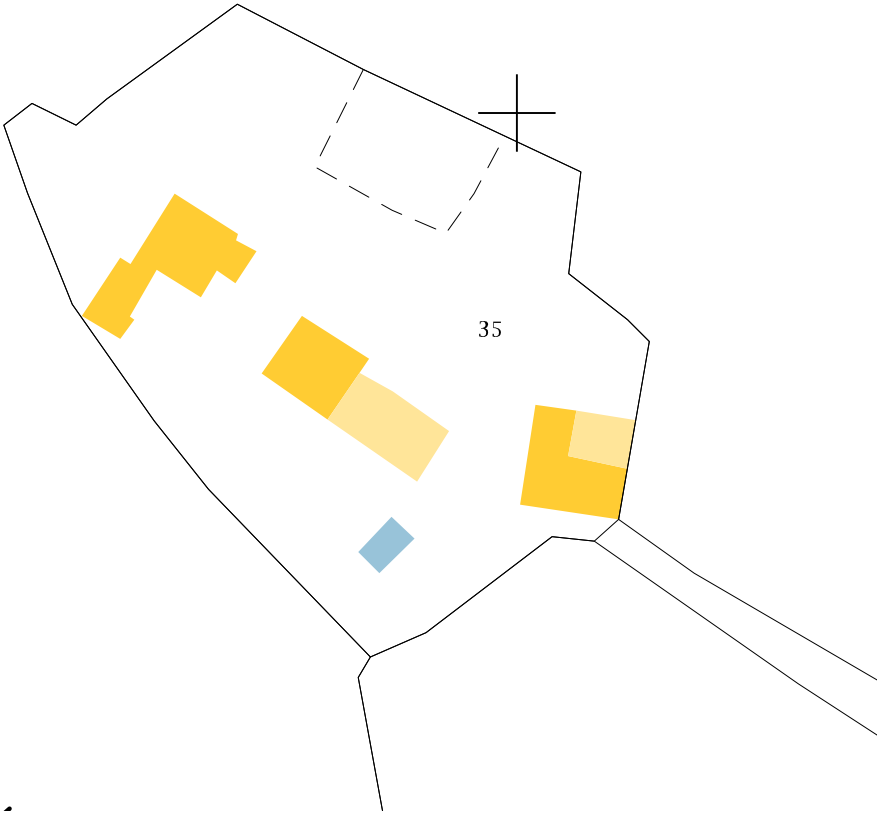


10 rue des Tierçaires
09270 MAZERES
tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52
structur.m@orange.fr

CARTE IGN



EXTRAIT CADASTRAL



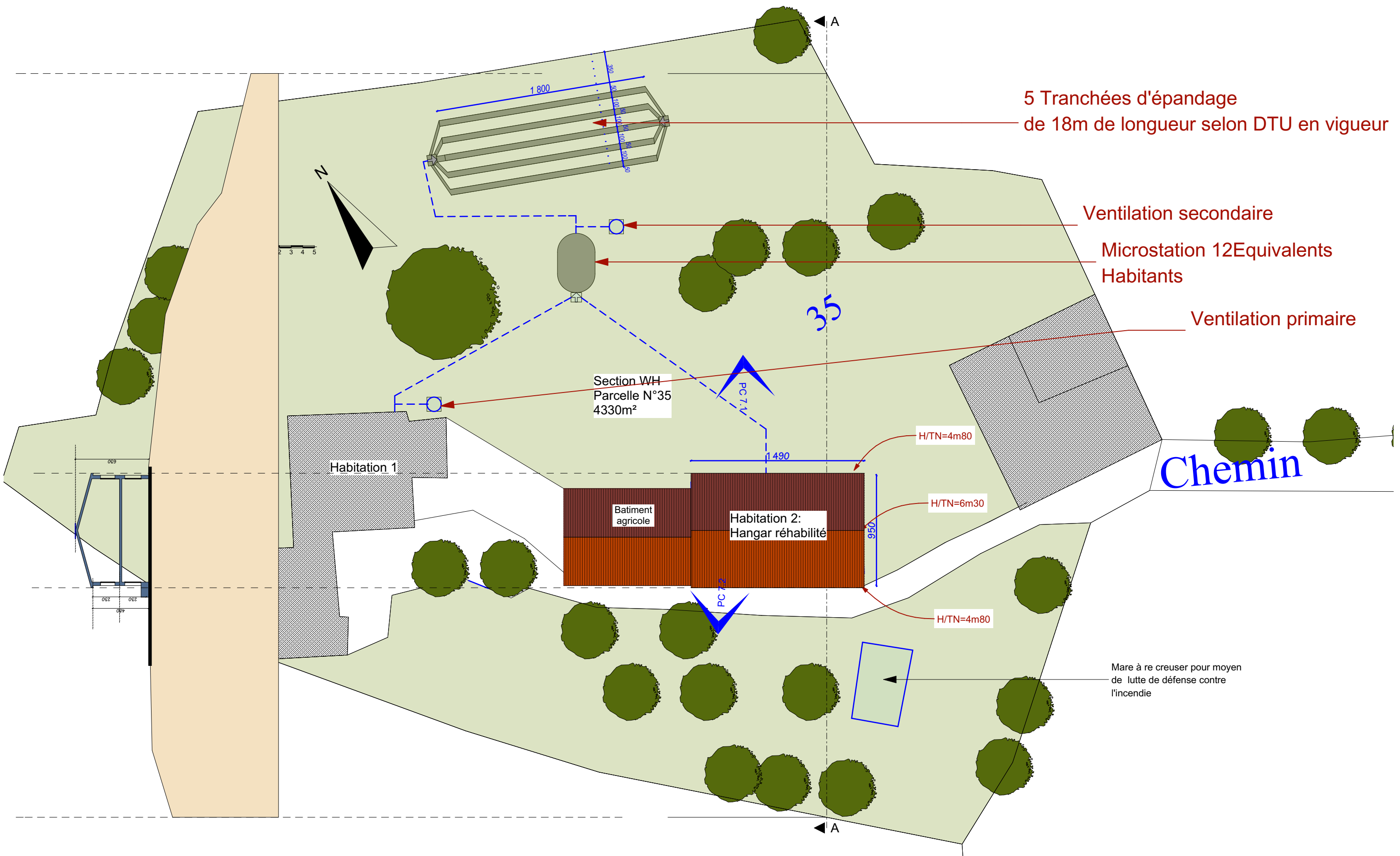
Lieu dit "La Bordette"
11410 SAINTE CAMELLE

Section WH Parcelle 35
4330 m²

PHOTO AERIEENNE



Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçaires 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maitre d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC 1 - SITUATION -
	Permis de construire		25/01/2019 Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.



Architecte



Marie Bénédicte VIELMAS
10 rue des Tierçaires
09270 MAZERES
tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52
structur.m@orange.fr

Maître d'ouvrage
M. MIMOUN
La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE

Projet

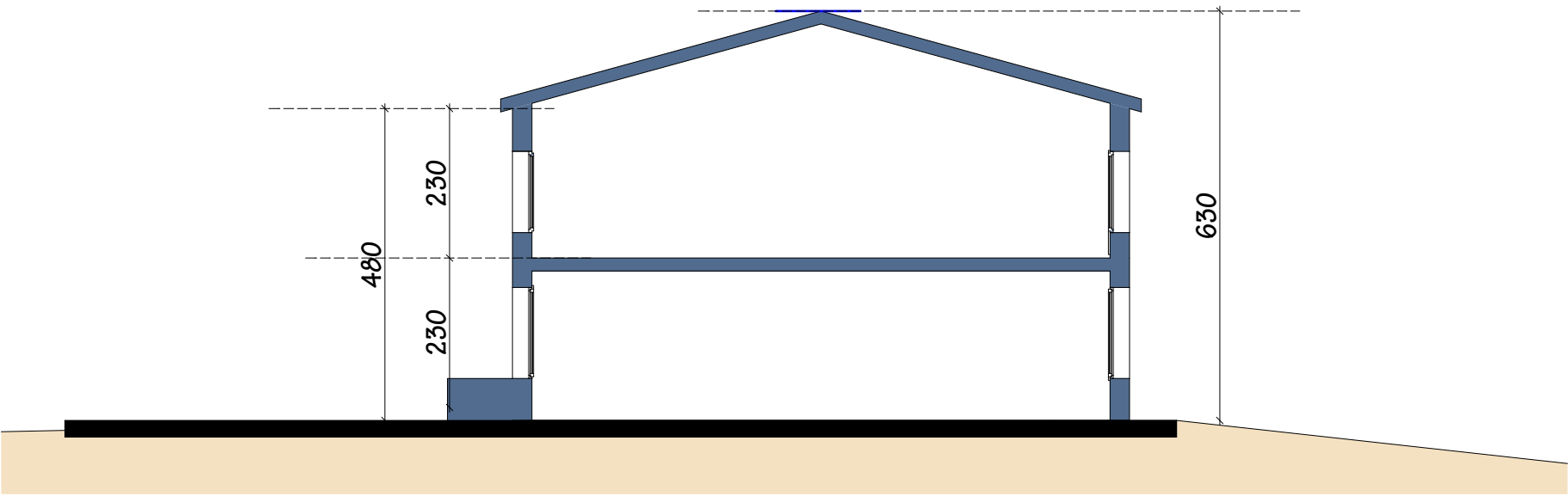
Réhabilitation d'une grange en habitation
Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE

PC 2 - PLAN DE MASSE -

Permis de construire

25/01/2019

Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.



Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçaires 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maître d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC 3 - COUPE - 1:100
	Permis de construire	25/01/2019	Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.

1 Présentation de l'état initial :

Sur la commune de Sainte Camelle, (Section WH Parcelle 35), au lieu dit "La Bordette" est implantée une maison d'habitation, ainsi que plusieurs anciens bâtiments agricoles. Le terrain a une surface de 4330 m². Le terrain est pentu. L'accès s'effectue depuis le chemin de service donnant sur l'ancien chemin de service allant de la route départementale 624 à la route départementale 717.

2 Présentation du projet :

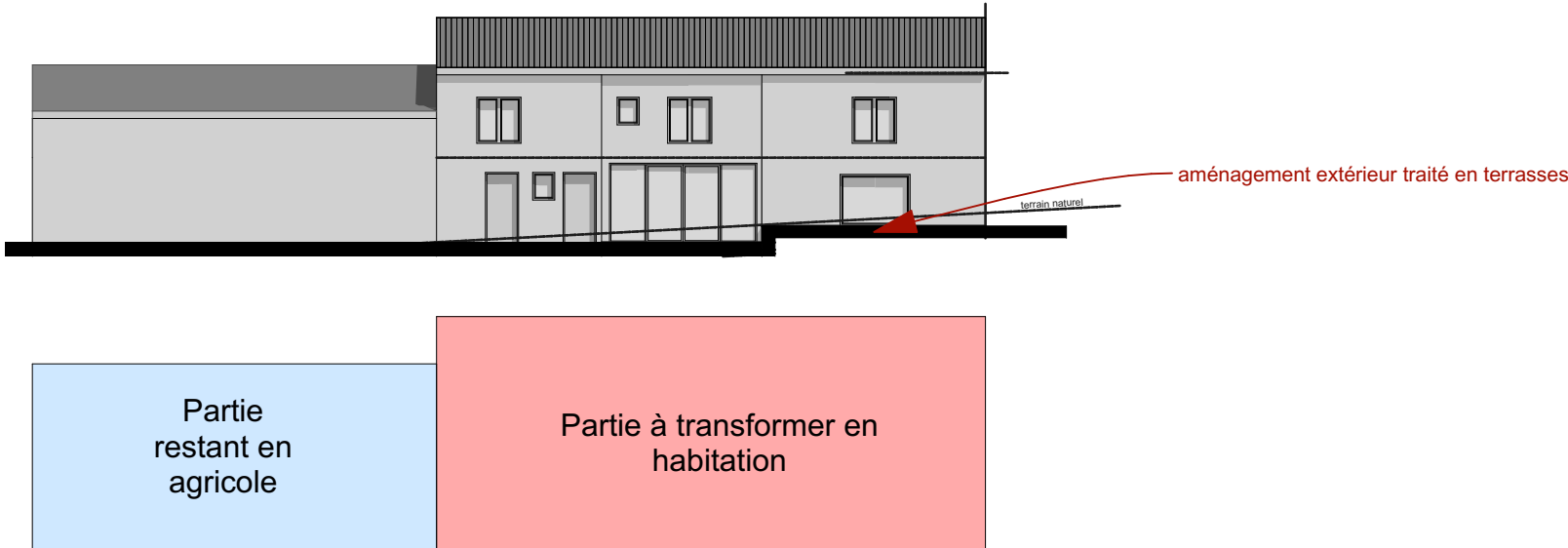
Le projet consiste à la réhabilitation d'une partie d'une grange existante en habitation. Le bâtiment existant se compose d'un volume parallélépipédique recouvert d'une toiture à 2 pentes, en tuiles.

I) Aménagement prévu pour le terrain :

Le projet amène à déblayer en terrasses côté sud et Nord de la bâtisse.

II) Implantation, organisation composition et volume des constructions nouvelles :

Le volume de la bâtisse est inchangé



III) Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite du terrain :

inchangé

IV) Matériaux et couleurs des constructions :

La toiture sera en tuiles de terre cuite à surfaces courbes de type canals. Les façades seront enduites dans des tons sable beige. Les menuiseries seront en aluminium gris foncé.

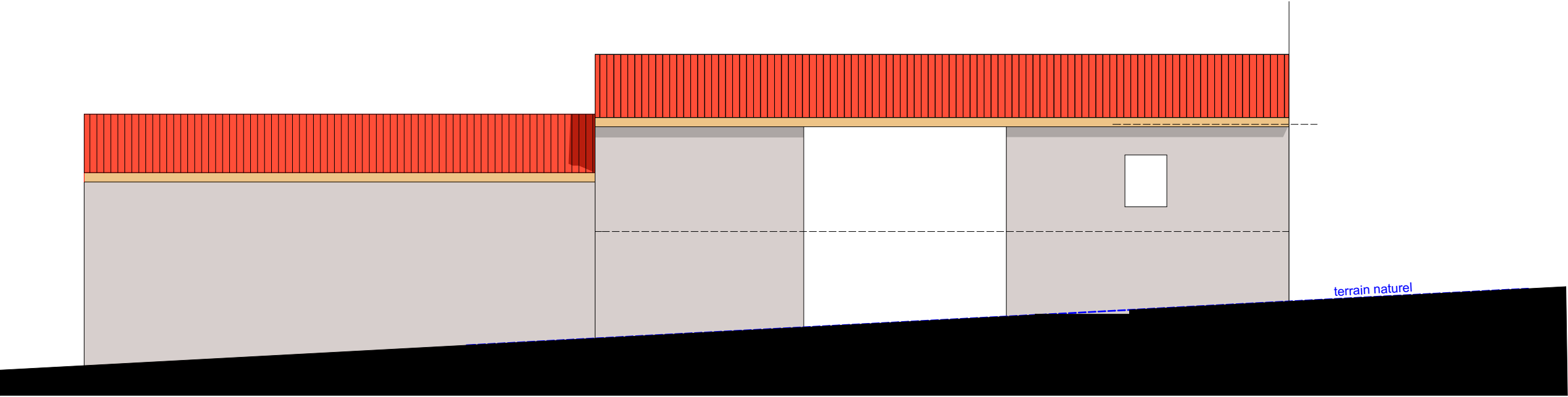
V) Traitement des espaces libres :

Les abords de la grange seront traités en terrasse.

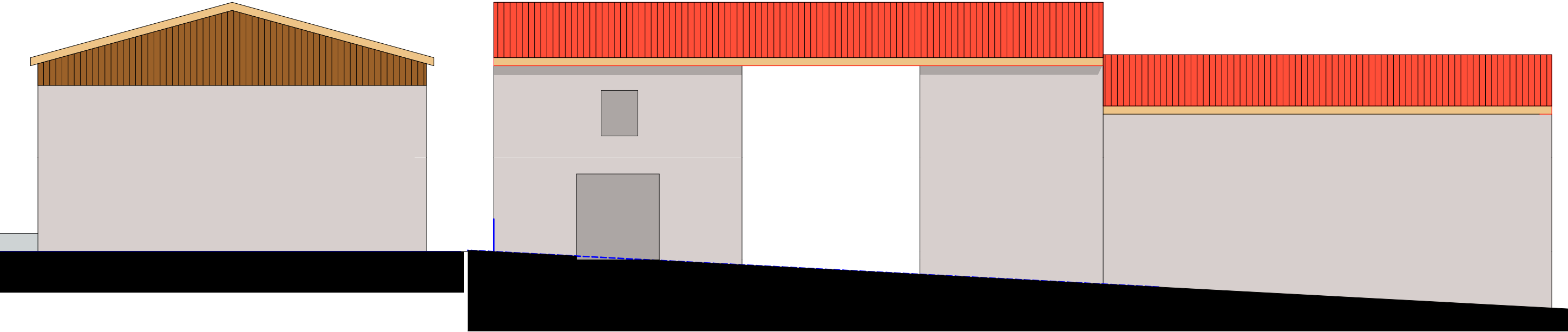
VI) Organisation et aménagement des accès :

inchangé

Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçailles 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maître d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE -
	Permis de construire	25/01/2019	Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.



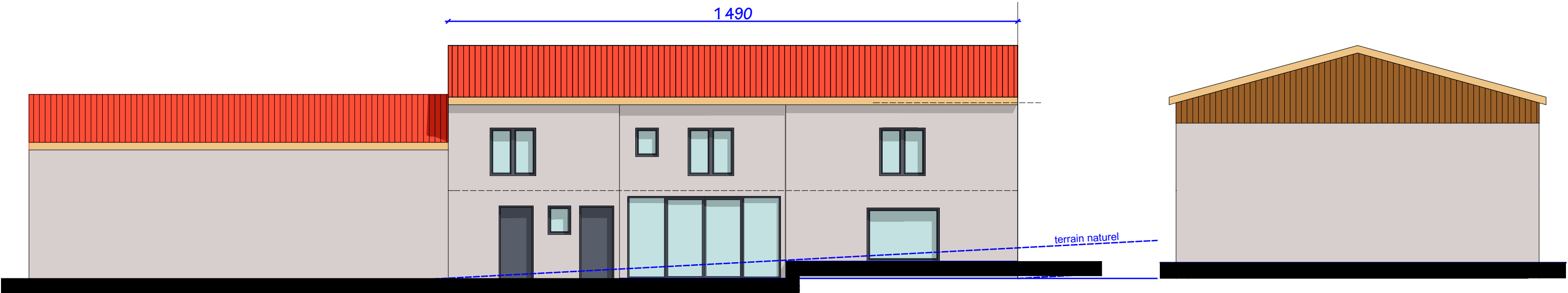
FACADE SUD



FACADE NORD

FACADE EST

Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçaires 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maître d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC 5 FACADES - ETAT DES LIEUX -
	Permis de construire		25/01/2019



FACADE SUD

FACADE EST (Inchangée)



FACADE NORD

Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçaires 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maître d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC5 - FACADES PROJET -
	Permis de construire	25/01/2019	Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.

Avant travaux



Après travaux



Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçaires 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maitre d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC 6 - INSERTION -
	Permis de construire	25/01/2019	Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.

PHOTO DANS
L'ENVIRONNEMENT PROCHE



PC 7.1

PHOTOGRAPHIES AVANT TRAVAUX



PC 7.2

PHOTO DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



PC 8

Architecte  Marie Bénédicte VIELMAS 10 rue des Tierçaires 09270 MAZERES tél : 09 63 41 78 10 / 07 77 00 32 52 structur.m@orange.fr	Maître d'ouvrage M. MIMOUN La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	Projet Réhabilitation d'une grange en habitation Lieu dit La Bordette 11410 SAINTE CAMELLE	PC7 et 8 - PHOTOGRAPHIES -
	Permis de construire	25/01/2019	Ces documents graphiques ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc pas être utilisés pour réaliser la construction. Les cotations sont données à titre d'information et devront être vérifiées par le ou les entrepreneurs avant travaux. Ces plans ne sont ni des quantitatifs ni des estimatifs qui restent à la charge des entreprises. Les sections des éléments de structure ainsi que toutes les particularités de l'ouvrage feront l'objet d'une étude spécifique par les entreprises concernées.